

PANNEAUX ISOLANTS À BASE D'HERBE DES PRAIRIES

- Excellente efficacité thermique ($\lambda_d = 0,040 \text{ W/(m,K)}$)
- Excellent régulateur d'humidité pour le confort de l'habitat
- Mise en place facile et rapide
- Non toxique, non irritant
- Matériaux 100% recyclables

Bilan carbone négatif

"1 kg de Gramitherm absorbe 1,5 kg de CO₂-eq"

Herbe des prairies

Fibres d'herbe

Panneaux isolants

UN MATÉRIAU POLYVALENT POUR LE CONFORT DE L'HABITAT

Gramitherm[®], procédé Suisse breveté, permet de fabriquer une nouvelle génération de panneaux isolants naturels à base de fibres d'herbe des prairies.

Ce produit offre une protection excellente contre le froid et protège particulièrement bien contre la chaleur en été. Sa structure fibreuse absorbe aussi le bruit d'une façon efficace.

Des minéraux sont ajoutés pour assurer la protection contre le feu, les champignons et les insectes.

Gramitherm[®] est le premier matériau d'isolation 100% propre qui présente le meilleur bilan écologique dans sa catégorie ! Partout où l'herbe pousse, Gramitherm[®] a sa place comme solution d'isolation.

LA FIBRE D'HERBE, UN MATÉRIAU REMARQUABLE



Usages possibles panneaux Gramitherm®

Isolation thermique

La conductivité thermique mesurée dans les conditions standards est de 0.036-0.039 W/(m,K), ce qui place Gramitherm® dans la catégorie certifiée par SIA à 0.040 W/(m,K).

Isolation contre les chaleurs estivales

La protection contre la chaleur estivale devient de plus en plus importante pour le bien-être dans un bâtiment. Les matériaux de construction peuvent isoler de la chaleur, en fonction de leur capacité spécifique thermique. Sa valeur pour Gramitherm® a été certifiée à 1700J/ kgK, ce qui est nettement meilleur que les produits conventionnels. Les maisons restent tempérées par de grosses chaleurs, même sous les combles.

Résistance aux moisissures

Gramitherm® a démontré sa résistance contre les attaques fongiques selon la norme EU ISO 846.

Résistance au feu

Gramitherm® ne s'enflamme pas et ne dégage pas de fumées toxiques. Classification selon la norme Suisse = 5.3 (certifié par l'AEAI); Euroclasse E (EN 13501-1); B2 selon DIN 4102-1.

Allergies

Gramitherm® ne contient pas de pollen d'herbe, car elle est coupée avant floraison. De plus, lors de la fabrication, les particules fines sont extraites. Gramitherm® ne contient pas de spores fongiques, et peut être utilisé sans danger même pour les personnes souffrant d'allergies.

Absorption acoustique

L'absorption acoustique décrit la réduction de l'énergie sonore. Le coefficient d'absorption acoustique (Alpha w) de Gramitherm (40kg/m³ de densité) est de 0,90 (soit 90% d'absorption à 1000 Hz de fréquence). Ce niveau de performance est largement supérieur aux autres produits de sa catégorie et apporte un vrai confort intérieur, notamment dans les constructions bois. Ces valeurs ont été calculées par l'Ecole d'Ingénieurs d'Yverdon en Suisse.

Régulation d'humidité

Gramitherm® a la capacité d'absorber l'humidité de l'air ambiant, et de la libérer lorsque l'air ambiant devient plus sec. Cette caractéristique a un effet régulateur sur le climat de la pièce.

Stabilité des dimensions

Selon la norme EU-1604, les changements dans la durée du produit en longueur et largeur sont de +/- 1%.

Dégâts par les rongeurs

Les parties digestibles de la matière première ont été séparées des fibres. Indépendamment du type de matériau isolant, la pénétration de souris et autres rongeurs doit être empêchée par des méthodes de construction respectant les normes en vigueur.

Gramitherm® a reçu l'Homologation Technique Européenne et toutes les homologations nécessaires à son utilisation en Suisse.

